

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET,
DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

PROJET POUR L'AUTONOMISATION DES
FEMMES ET DIVIDENDE
DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE PLUS (SWEDD+)

UNITE-TRAVAIL-PROGRES



وحدة-عمل-قدم

جمهورية تشاد

رئاسة المجلس

رئاسة الوزراء

وزارة المالية والميزانية والاقتصاد
والتخطيط

أمانة الدولة والتخطيط

إدارة العامة للاقتصاد

مشروع تمكين المرأة والعاند

الديمغرافي افي الساحل

SWEDD+

**Projet pour l'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique en
Afrique Subsaharienne Plus (SWEDD+)**

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'ONG chargées de la mise en œuvre des activités des Sous-projet 1.5:

**Intensifier la prévention et la réponse à la violence
basée sur le genre**

**PROVINCES D'INTERVENTION : 09 Provinces : Kanem, Bahr El Gazel, Lac, Hadjer Lamis,
Chari Baguirmi, Mayo Kebbi Est, Mayo Kebbi Ouest, Tandjilé et Mandoul**

Août 2024

Pays	République du Tchad
Nom complet du Projet	Projet pour l'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique en Afrique Subsaharienne Plus (SWEDD+)
Montant total du financement (Euro)	85 200 000 millions USD
Numéro d'identification du projet	P 176693, IDA E2400
Résumé des objectifs de développement du projet	<p>Le projet vise à maintenir l'élan développé par les premières itérations de SWEDD et à élargir et approfondir l'impact sur les adolescentes et leurs communautés. SWEDD+ mettra davantage l'accent sur le renforcement des compétences de vie des adolescentes et des jeunes femmes et leurs connaissances en matière de santé sexuelle et reproductive, à favoriser le maintien des filles à l'école, à créer des débouchés économiques pour les adolescentes et les jeunes femmes et à prévenir les violences basées sur le genre en s'attaquant à leurs racines profondes et aux normes sociales qui les justifient.</p> <p>Sur le plan national, le projet SWEDD+ couvrira dix-sept provinces, à savoir le Lac, le Kanem, le Hadjer-Lamis, le Salamat, le Batha, le Borkou, l'Ennedi-Est, le Wadi-Fira, le Mayo Kébbi-Est, le Mayo Kebbi-Ouest, la Tandjilé, le Chari-Baguirmi, le Bahr-El-Gazel, l'Ennedi-Ouest, le Ouaddaï, le Guera et le Mandoul.</p>
Zones d'intervention de l'ONG	Kanem, Bahr El Gazel, Lac, Hadjer Lamis, Chari Baguirmi, Mayo Kebbi Est, Mayo Kebbi Ouest, Tandjilé et Mandoul.
Durée d'intervention	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2026
Méthode de sélection	Sélection de consultant par qualité cout
Cibles de l'ONG	La cible primaire est les filles vulnérables actuelles ou potentielles en raison de manque d'opportunités économiques créant des inégalités persistantes entre les sexes et des risques d'abandon scolaire particulièrement élevés chez les jeunes filles dans la province cible. Les interventions du projet devront s'adresser aux groupes ayant une acuité et un désir de changement supérieur à la moyenne et le groupe acuité supérieure à la moyenne. Les autres bénéficiaires seront les enfants, les hommes, les travailleurs de la santé, les responsables gouvernementaux, les membres de la société civile, les leaders communautaires et religieux.
Objectifs	<p>De façon générale, la consultation permettra de recruter des ONG pour la mise en œuvre des activités de la Sous composante 1.2 du projet « Interventions communautaires pour faire progresser l'autonomie des femmes » à travers son package d'intervention dans les provinces.</p> <p>Plus spécifiquement, la présente consultation vise à évaluer : « Créer et rendre opérationnel un cadre commun d'actions et une plateforme d'interventions</p>

	<p>concertées pour tous les intervenants dans le domaine de lutte contre les violences basées sur le genre ».</p> <p>Ainsi, pour atteindre cet objectif, des efforts seront concentrés autour des axes stratégiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la prévention et la protection des victimes des violences basées sur le genre spécialement les violences sexuelles ; • Lutter contre l'impunité ; • Privilégier l'assistance multisectorielle dans la prise en charge des victimes ; • Assurer la collecte systématique des données et cartographie des VBG surtout les VS au niveau des zones d'intervention ; • Renforcer le plaidoyer, la communication pour un changement de comportement.
<p>Résultats attendus</p>	<p>A l'issue de la consultation, une ONG ou un consortium sera recruté pour la mise en œuvre des activités de la Sous composante 1.2. Les résultats suivants. Il s'agit de :</p> <p>R1 : Nombre de prestataires de services cartographiés R2 : Le protocole de référencement des services de prise charge est utilisé R3 : Le formulaire des services VBG de la Banque Mondiale renseigné R4 : Les plaintes liées aux VBG, EAS/HS à travers le Mécanisme de gestion de plaintes (MGP) sont recensées R5 : Les survivantes sont orientées vers les MGP R6 : Les plaintes liées aux EAS/HS sont traitées R7 : Le code de conduite est vulgarisé et signé R8 : Les modules développer par l'UGP pour la formation du personnel sur les VBG/EAS/HS sont utilisés R9 : Une stratégie de communication et sensibilisation est établit avec l'UGP R10 : Des séances d'information à l'endroit des autorités administratives, militaires, des leaders religieux et communautaires et identifier les acteurs du circuit de référencement sont organisées R11 : Des sessions de formation à l'intention des acteurs du circuit de référencement (judiciaire, sanitaire, psychosociale, sécuritaire) sont organisées R12 : Des responsables des établissements scolaires et enseignants sont formés sur les violences basées sur le genre en milieu scolaire R13 : Des sessions de formation sont organisées pour les prestataires des services de prise en charge des survivants(es) de VBG dans les ZIP R14 : Le référencement holistique des survivantes vers les services de prise en charge est assuré R15 : Les équipements médicotecniques pour la prise en charge des femmes sont distribués R16 : Les kits de santé appropriés à la prise en charge des cas de Viol sont distribués dans les centres de santé R17 : Les exciseuses sont identifiées et ont reçues des matériels AGR pour leur reconversion R18 : Les AGR des exciseuses reconverties sont suivies R19 : Le formulaire de suivi des exciseuses est renseigné</p>

<p>Activités spécifiques à mettre en œuvre par l'ONG</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire la cartographie des prestataires des services VBG dans la zone d'intervention du projet ● Mettre à jour et utiliser le protocole de référencement des services de prise en charge des survivant(e)s ● Renseigner le formulaire sur la cartographie des services VBG de la Banque Mondiale ● Recenser les plaintes liées aux VBG, EAS/HS à travers le Mécanisme de gestion de plaintes ● Orienter les survivantes vers les MGP ● Traiter les plaintes liées aux EAS/HS ● Assurer la vulgarisation du code de conduite et s'assurer de sa signature par l'ensemble des acteurs impliqués ● Utiliser les modules développer par l'UGP pour la formation du personnel sur les VBG/EAS/HS ● Etablir avec l'UGP une stratégie de communication et sensibilisation communautaire pour un changement de comportement ● Organiser des séances d'information à l'endroit des autorités administratives, militaires, des leaders religieux et communautaires et identifier les acteurs du circuit de référencement ● Organiser deux (02) sessions de formation regroupant 7 personnes à l'intention des acteurs du circuit de référencement (judiciaire, sanitaire, psychosociale, sécuritaire) par province ● Former 15 responsables des établissements scolaires et enseignants sur les violences basées sur le genre en milieu scolaire par province ● Organiser deux (2) sessions de formation de huit (8) prestataires des services de prise en charge des survivants(es) de VBG dans les ZIP ● Assurer le référencement holistique vers les services de prise en charge pour les cas impliquant le viol et autres blessures physiques vers les services de prise en charge ● Assurer la distribution des équipements medicotechniques pour la prise en charge des femmes dans les zones d'intervention du projet ● Distribuer les kits de santé appropriés à la prise en charge des VBG (viols...) dans les centres de santé ● Identifier les exciseuses de la ZIP et leur remettre des kit AGR ● Suivre les AGR des exciseuses et s'assurer de leur reconversion ● Renseigner le formulaire de suivi des exciseuses ● Organiser des missions de suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités du plan d'action VBG/EAS/HS ● Organiser des réunions d'évaluation
<p>Approche de contractualisation</p>	<p>L'ONG ou le consortium d'ONG retenu sera liée au projet par un contrat hybride dont une partie basée sur les livrables et une autre partie sur sa capacité à générer des effets escomptés dans ses interventions.</p> <p>La partie du contrat basée sur la réalisation de certains effets notamment des changements dans les indicateurs PBC identifié plus haut qui auront atteint des niveaux de réalisation définis en début de contrat. La performance sera suivie et validée par un organe de contrôle constitué des points focaux des Ministères sectoriels à travers leurs délégations provinciales respectives) dans</p>

	<p>le cadre des missions trimestrielles de suivi qu'ils effectueront sur le terrain. Sur la base d'un protocole de vérification validé par la Banque Mondiale.</p> <p>Le contrat hybride sera avec une première partie fondée sur les livrables immédiats (exécution des activités) puis une seconde qui décline les indicateurs PBC suivis semestriellement et évalué annuellement.</p>
Méthodologie du PBC	<p>Les indicateurs PBC sont les suivant :</p> <p>PBC1 : Pourcentage des plaintes liées aux VBG, EAS/HS à travers le Mécanisme de gestion de plaintes (MGP) traitées et documentées (cible 90%)</p> <p>PBC 2 : Pourcentage des survivantes référées vers les services de prise en charge holistique (80%)</p> <p>PBC 3 : Proportion des survivantes des cas de VBG prises en charge de façon holistique (80%)</p> <p>PBC 4 : Proportion des exciseuses appuyées par le projet en vue de leur reconversion professionnelle ayant abandonné la pratique (60%)</p> <p>L'ONG devra proposer une méthodologie pour atteindre ces indicateurs</p>
Achat des indicateurs du PBC	<p>Les indicateurs du PBC vont représenter 20% de la valeur du contrat soit 5% pour l'atteinte de chaque cible PBC. Ce pourcentage sera payé après évaluation annuelle sur la base du rapport de l'organe de contrôle.</p>
Qualifications et capacités des Organisations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Être une organisation légalement constituée ; ✓ Avoir au minimum quatre (04) années d'expériences en tant que ONG dans les domaines de la scolarisation des filles, la santé de reproduction, le genre, l'autonomisation économique des femmes et l'entrepreneuriat féminin (joindre copies des contrats, attestations de bonne exécution etc.) ; ✓ Avoir au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle dans la mise en œuvre des activités financées par les partenaires au développement (BAD, BM, BADEA, BID, UE, AFD etc.) ; ✓ Avoir des capacités et expériences avérées en matière de mobilisation communautaire et plaidoyer ; ✓ Disposer du minimum de personnel requis et fournir leurs CV : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonnateur(trice) terrain, Il doit être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en sciences sociales ou sanitaires ou équivalent et disposant d'au moins cinq (5) ans d'expériences prouvée dans le domaine de la planification et de la gestion de Projet. Il doit avoir une connaissance pratique en gestion des projets y compris une capacité de fournir des conseils et guides stratégiques, de développer des plans et programmes de travail, de gérer le budget et les dépenses d'un projet ▪ Responsable suivi-évaluation, Il doit avoir au minimum un diplôme de niveau BAC+5 en science sociale ou toute autre matière connexe et disposant d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de la planification et de la gestion de Projet et avoir une compréhension des problèmes de suivi et évaluation et proposé des solutions ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 9 Superviseurs, Bac+3 en sciences sociales, ou sanitaire ou équivalent disposant de cinq (05) ans d'expérience prouvée dans le domaine de la supervision ou gestion des projets ▪ 18 animateurs (trices), Bac+3 en sciences sociales, ou sanitaire ou équivalent disposant de cinq (05) ans d'expérience prouvée dans le domaine de la supervision ou gestion des projets ▪ Comptable, Ils doivent avoir au minimum un diplôme de niveau BAC +4 en gestion, administration financière ou diplôme équivalent. Une bonne connaissance des principes de gestion financière et disposant d'au moins trois (3) années d'expérience pertinente dans un poste de gestion comptable, administration financière et à effectuer plusieurs voyages sur le terrain ▪ 2 Psychologue, Bac+3 minimum en psychologie, disposant d'au moins trois (03) années d'expériences prouvées dans ce domaine. Avoir le sens de l'écoute et le goût des contacts, avoir un sens aigu de l'observation et de l'analyse. Être capable d'apporter des soutiens psychologiques et travailler avec des survivantes des VBG, être disposé à effectuer plusieurs voyages sur le terrain <p>Ou fournir une lettre de garantie écrite de les recruter dans un bref délai n'excédant pas un mois ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fournir la liste de la capacité logistique (matériels informatiques, moyens roulants, mobiliers etc.) et indiquez si tous les matériels sont la propriété de la structure ou en location. Joindre les pièces afférentes des matériels listés
Dossier de candidature	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une proposition intégrant les expériences spécifiques antérieures en lien avec les sous projets et la méthodologie de mise en œuvre des activités conformément au cahier de charge en annexe ; ✓ Une copie légalisée de l'autorisation de fonctionner ; ✓ Les copies légalisées des statuts, du règlement intérieur de l'organisation et la liste des membres du bureau ; ✓ Une copie légalisée du contrat bail ou les documents justifiant que le siège est une propriété de l'organisation, Toutefois, l'organisation doit avoir un siège physique (joindre le plan de localisation) ; ✓ Le nom, l'adresse postale et électronique, et le contact téléphonique du responsable ; ✓ Les CV signés du personnel clé chargé d'exécuter la mission (joindre les copies de diplômes, attestations etc. légalisé) et la logistique disponible ; ✓ Une attestation signée par les membres du bureau de l'organisation concernant les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'organisation ne fait l'objet d'aucun litige à caractère judiciaire (attestation de non-litige datant de moins de 3 mois) ; ➤ La décision des membres du bureau autorisant l'organisation à soumettre la proposition de prestation de service (pouvoir ou procuration).
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rapport trimestriel contenant les informations sur le niveau de réalisation des activités du cahier de charges suivant un format qui sera fourni ;

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rapport annuel présentant les progrès réalisés par rapport à la planification globale du projet, les difficultés rencontrées, les bonnes pratiques et les leçons apprises, les perspectives et les recommandations à l'endroit des parties prenantes au projet ❖ Rapport financier ; ❖ Comptes rendu et Procès-verbaux des rencontres avec les parties prenantes (partenaires, autorités, Ecoles, bénéficiaires, leaders religieux et traditionnels, CLAC, AME, APE, centres d'accueil, etc.) ❖ Fiches de suivi des animateurs et des superviseurs ; ❖ Registre de suivi des bénéficiaires ; ❖ Fiches de suivi et de collecte des données ; ❖ Bilan des réalisations faites, des leçons apprises à documenter ; ❖ Rapports circonstanciés ; ❖ Rapportage via GEMS des interventions du projet ❖ Base de données sur les interventions du projet
<p>Dépôt des candidatures et clôture</p>	<p>Le dossier complet, sous pli fermé portant la mention « <i>Recrutement d'une ONG pour la mise en œuvre des activités de la Sous Composante 1.5 dans</i> », doit être déposé au plus tard le à 15 heures 30 minutes au Secrétariat du Projet SWEDD+ sise au quartier Repos à la Rue de 30m, à côté du Lycée de la Liberté, 4eme Arrondissement, Tel : (+235) 22 53 10 56 N'Djaména – Tchad,</p>

Les dossiers soumis dans le cadre de cette sélection ne peuvent être retournés.

Dans le cadre de ce recrutement, la procédure sera conduite par Entente Direct telle que définie dans le « Règlement de passation des Marchés de la Banque Mondiale » de novembre 2020 section VII, article 7.13.

NB : *Le projet SWEDD dans le cadre de ce recrutement, se réserve le droit de procéder à la vérification de toutes les informations fournies par les organisations dans leurs propositions. Toutes les informations erronées entraîneront la disqualification de l'organisation présélectionnée.*